

## Référent harcèlement Prévention, détection et gestion des situations

Cette formation s'appuie sur le cadre légal, des outils concrets (enquêtes, médiation, signalement) et l'analyse de cas réels.

### ► Objectifs pédagogiques

#### A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le cadre réglementaire et les obligations légales liées au harcèlement.
- Identifier les différentes formes de harcèlement (moral, sexuel, discriminatoire).
- Détecter les signaux faibles et les situations à risque.
- Maîtriser les procédures de signalement et d'accompagnement des victimes.
- Développer des compétences relationnelles pour prévenir et gérer les conflits.
- Analyser des cas pratiques et partager des retours d'expérience en groupe.

**Public :** Managers, RH, référents harcèlement, membres du CSE, toute personne désignée pour prévenir et gérer les situations de harcèlement

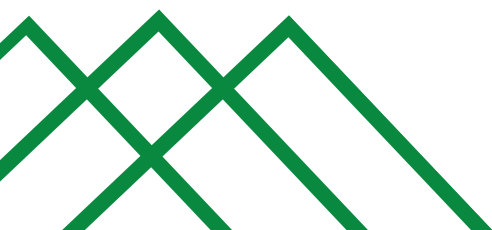
**Taille du groupe :** 4 à 12 personnes

**Prérequis :** Aucun prérequis. Ouverture d'esprit et volonté de s'impliquer dans les activités proposées

### ► Modalités de déroulement

|               |                            |                                       |  |
|---------------|----------------------------|---------------------------------------|--|
| En présentiel | 1 journée<br>soit 7 heures | Chez le client<br>ou sur Metz / Nancy | Pour 1 personne<br>en inter-entreprise :<br>300€ net<br><br>En intra-entreprise :<br>sur devis |
|---------------|----------------------------|---------------------------------------|--|

\*Prise en charge possible Opco



## ► Modalités et moyens

### Modalité d'inscription

Sur [www.arkadia-formation.fr](http://www.arkadia-formation.fr) : validation de l'inscription après validation des prérequis et du profil de l'apprenant (par téléphone ou mail) puis signature du devis et de la convention de formation.

### Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation en début de formation
- Evaluation sous forme de quiz
- Evaluation de la satisfaction à chaud, évaluation à froid sur le transfert des acquis (questionnaire en ligne)

### Moyens de suivi administratif

- Convention de formation
- Programme détaillé
- Emargement
- Certificat de réalisation

### Matériel nécessaire

- Prise de notes
- Votre bienveillance

### Personnes chargées du suivi pédagogique et technique

La formatrice (par mail ou téléphone)

La conseillère pédagogique (par mail ou téléphone).

### Moyens utilisés pour la formation

- Co-création d'un répertoire de ressources adaptées aux situations  
Envoyé par email après la formation
- Partages et échanges dans un esprit d'ouverture, de bienveillance, en toute confidentialité
- L'expérience de la formatrice

## ► Modalités et moyens

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques
- Analyse de situations
- Présentation d'exemples concrets

### Nature des travaux demandés aux stagiaires

- Outil de positionnement en début de formation
- Co-création d'un répertoire de ressources utiles
- Plan d'actions individuel
- Quiz d'évaluation final

### Modalités de suivi et d'assistance

Sessions en présentiel, puis suivi par mail si besoin

Téléphone : 03 72 39 62 42

### Conditions de réponse

Réponse en 48h maximum (hors week-end et jours fériés)

## ► Formatrice

**Céline Hachet** accompagne et forme salariés et dirigeants d'entreprises depuis plus de 15 ans dans le management, et le développement de compétences comportementales ainsi que les transformations organisationnelles et la santé au travail depuis 10 ans.

En tant que psychologue du travail et IPRP, elle est en mesure d'accompagner la prévention des risques professionnels, la gestion de projet en lien avec la santé au travail et le développement de la qualité de vie au travail, les transformations, la progression du dialogue social, individuellement et collectivement.

Docteure en psychologie de la santé au travail et psychologie positive, elle développe une approche de la recherche appliquée au terrain pour mieux prévenir l'épuisement professionnel.



# Programme détaillé

## Référent harcèlement Prévention, détection et gestion des situations

### Matin

- Activité brise-glace : Tour de table avec une question ouverte.

Présentation des objectifs et du déroulé de la journée.

Recueil des attentes via un outil visuel (post-it, tableau blanc collaboratif).

Cadre de sécurité : Règles de confidentialité et de bienveillance.

- Définitions et cadre légal :
  - Loi sur le harcèlement moral et sexuel (Code du travail, articles L1152-1 à L1155-4).
  - Obligations de l'employeur et du référent.
  - Sanctions et responsabilités pénales.
  - Rôle et missions du référent harcèlement : Positionnement, limites, éthique.
- Typologies du harcèlement :
  - Harcèlement moral, sexuel, discriminatoire.
  - Cyberharcèlement et nouvelles formes (réseaux sociaux, outils digitaux).
  - Signaux d'alerte : Comportements, changements d'attitude, indicateurs collectifs.
  - Outils d'observation et de détection (grilles d'analyse, retours d'expérience).
  - Études de cas : Analyse de situations réelles (anonymisées).

## Après-midi

- Procédures et accompagnement : Circuit de signalement
  - Canaux internes (RH, CSE, référent) et externes (inspection du travail, Défenseur des droits).
  - Protection des lanceurs d'alerte.
  - Méthodologie d'enquête interne / externe
  - Accompagnement des victimes et des témoins : Écoute active, orientation vers des ressources (médecine du travail, psychologues).
  - Rôle du référent dans la médiation et la prévention des récidives.
- Jeu de rôle : Simulation de situations de signalement et d'entretien.
- Stratégie de prévention : Sensibilisation, formation, chartes internes.
  - Rôle des managers et de la direction.
  - Gestion des conflits :
  - Techniques de désamorçage et de médiation.
  - Retours d'expérience et bonnes pratiques.
- **Plan d'action individuel** : Chaque participant identifie 3 actions à mettre en place dans son organisation.